

République Démocratique du Congo
Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté

PROJET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (PEQIP)

Financement : TFOC3496-ZR

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) SPECIALISTE EN COMMUNICATION
POUR L'ÉQUIPE DE COORDINATION DU PROJET**

ZR-PEQIP-439457-CS-INDV

Méthode de Sélection de consultant individuel par mise en concurrence ouverte

JUILLET 2024

I. Contexte

La vision du Gouvernement de la RDC est la construction d'un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active. En vue de matérialiser cette vision, le Gouvernement s'est doté, en 2015, d'une stratégie globale couvrant l'ensemble du secteur de l'éducation : la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation 2016-2025 (SSEF). A travers la mise en œuvre des réformes que préconise cette Stratégie, le Gouvernement a pour ambition de (Axe 1) Promouvoir un système éducatif plus équitable, au service de la croissance et de l'emploi ; (Axe 2) Créer les conditions d'un système éducatif de qualité et (Axe 3) Instaurer une gouvernance transparente et efficace.

En mars 2021, avec l'appui des partenaires, la RDC a élaboré et adopté un Pacte de Partenariat visant la transformation du système éducatif et dont la réforme transformationnelle se concentre sur la qualité du processus d'enseignement-apprentissage.

D'une durée de 4 ans, le Projet pour l'Amélioration de la Qualité de l'Education (PEQIP), financé par le Partenariat Mondial pour l'Education (GPE) pour un montant de 67 millions de dollars américains, répond au besoin urgent de soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre de la réforme prioritaire du Pacte de Partenariat portant sur « les enseignants et enseignements de qualité ». L'objectif de développement du projet est d'élargir l'accès à un environnement d'apprentissage amélioré et renforcer la qualité de l'éducation.

Par l'entremise de ce projet, environ 21 000 élèves bénéficieront de salles de classe nouvellement construites et plus de 85 000 bénéficieront d'installations des latrines et l'approvisionnement en eau dans 5 provinces à savoir : Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Sud-Kivu et Ituri. Plus de 5,3 millions d'élèves et 150 000 enseignants en 5e et 6e années bénéficieront de la fourniture de manuels scolaires et de guides de l'enseignant sur l'étendue du territoire national.

Afin d'assurer la gestion quotidienne de ce projet, une Equipe de Coordination du Projet (ECP) a été mise en place sous la direction de la Coordinatrice du projet, et doit être complétée par un certain nombre d'experts dont le (la) Spécialiste en communication.

Dans ce cadre, l'ECP recherche un(e) Spécialiste en communication pour assurer les responsabilités décrites ci-dessous.

II. Objectifs

2.1. Objectif général :

Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication du PEQIP assortie des plans de communication, en y intégrant la facilitation de la gestion des plaintes afin d'optimiser sa visibilité et son appropriation par la population bénéficiaire.

2.2. Objectifs spécifiques :

1. Communication pour le développement (C4D)

- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication pour le changement de comportement (CCC), assortie d'un plan opérationnel axé sur l'engagement communautaire ;
- Assurer la mise en œuvre du plan de communication pour l'engagement des parties prenantes (Gouvernement, élus locaux et nationaux, société civile, acteurs et partenaires du système éducatif) ;
- Organiser une campagne de communication tout au long du projet pour sensibiliser les parties prenantes et faire connaître le mécanisme de gestion des plaintes (MGP) ;
- Appuyer la sensibilisation des parties prenantes locales afin de promouvoir la non-violence et l'inclusion, expliquer les sanctions en cas de non-respect, le processus de suivi mis en place et la manière de déposer des plaintes ;
- Appuyer la mise en œuvre des campagnes de communication axées sur la promotion de l'inclusion et la réponse aux VSBG.

2. Communication institutionnelle

- Concevoir et mettre en œuvre un plan annuel de communication pour le projet (activités, cibles, messages-clés, résultats attendus, coût, Indicateurs...) ;
- Définir les orientations stratégiques de la communication du projet en ce qui concerne l'image de marque, la visibilité et l'appropriation auprès des publics cibles ;
- Identifier les moyens de communication les plus adaptés pour une plus large diffusion de l'information et la promotion des activités du projet ;
- Coordonner la diffusion des informations sur le Projet à travers les canaux officiels (EDUCTV, Radio scolaire) et d'autres canaux de communication traditionnels (chaînes de télévision, radios communautaires...) ;
- Assurer la couverture médiatique des activités importantes du Projet ;
- Gérer et mettre à jour le site web du Projet ;
- Diriger le processus de manière proactive, notamment en coordonnant le flux d'information ;
- Mettre en place une newsletter axée sur la mise en œuvre des activités du projet ;
- Mettre en place un système de gestion d'archives d'informations ;

3. Appui à la Gestion des plaintes relatives aux activités du PEQIP dans le cadre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)

- Assurer la vulgarisation du numéro d'appel gratuit « **Allo École** » afin de favoriser une participation citoyenne de la population à la réalisation des activités du PEQIP ;
- Collaborer à la formulation et la transmission des réponses aux plaintes générales et spécifiques émises sur la plate-forme « **Allo École** » et relatives aux activités du Projet ;

- Réaliser sur une base annuelle et à travers la plate-forme, des enquêtes auprès des bénéficiaires sur les interventions du projet ;

4. Gestion de la visibilité du Projet

- Préparer les outils et produits de communication appropriés (dépliant, prospectus, annonces, rédaction de discours, t-shirt, autres éléments visuels et graphiques, etc.) pour accompagner les activités de communication retenues ;
- Organiser et coordonner les activités de communication, telles que les conférences de presse, les ateliers, les rencontres thématiques, etc., et élaboration des compte-rendus sur ces activités ;
- Établir et maintenir une bonne relation entre le Projet avec la presse, la société civile, ainsi que d'autres groupes d'acteurs pour assurer une image positive et objective du Projet auprès du public ;
- Travailler en étroite collaboration avec les spécialistes (notamment Environnement, Social, Suivi – Evaluation, etc..) pour produire des émissions, documents, spots spécifiques à la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales ainsi qu'à la communication des résultats progressifs du projet.

5. Évaluation des activités de communication

- Suivre et évaluer, en étroite collaboration avec le Spécialiste en Suivi et Évaluation, l'impact des activités de communication, mettre en place des outils et définir des indicateurs de résultats, analyser et fournir des rapports sur le feedback des bénéficiaires, etc.

III. Profil professionnel requis

Formation et origine :

- Diplôme avancé (Master ou équivalent) en communication, sciences sociales, relations publiques, journalisme ou dans un domaine connexe pertinent.
- Être originaire de la République Démocratique du Congo.

Expérience professionnelle :

- Au moins 5 ans d'expérience dans la gestion de programmes ou de projets axés sur la communication et l'engagement des citoyens.
- Expérience avérée dans la mise en œuvre de stratégies de communication, notamment dans le domaine éducatif.

- Avoir travaillé sur des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux comme la Banque Mondiale ou des institutions similaires serait un atout.

Compétences techniques :

- Solide connaissance des outils et techniques de communication moderne, y compris des médias sociaux et des plateformes numériques.
- Expérience dans le développement et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et de mobilisation communautaire.
- Compétences en matière de rédaction et d'édition pour divers publics et formats.

Compétences interpersonnelles :

- Capacité à collaborer efficacement avec diverses parties prenantes, notamment des spécialistes techniques, des gestionnaires de projets et des représentants communautaires.
- Excellentes compétences en communication verbale et écrite, à la fois en français et, si possible, en langues locales pertinentes.
- Aptitude à travailler en équipe et à gérer plusieurs tâches simultanément.

Qualités personnelles :

- Proactivité, capacité d'adaptation et d'innovation.
- Engagement envers la transparence, l'efficacité et la responsabilité.
- Sensibilité aux questions de genre et aux besoins des groupes vulnérables.

Autres :

- Connaissance des enjeux éducatifs en RDC.
- Compréhension des dynamiques communautaires et culturelles pertinentes pour le projet.
- Familiarité avec les technologies éducatives et les innovations dans le domaine de l'enseignement serait un plus.

IV. Critères de performance

1. Efficacité de la Communication et Engagement des Citoyens

- Indicateur : Pourcentage des parties prenantes clés ayant une compréhension claire des objectifs et des activités du projet.
- Indicateur : Nombre d'ateliers, réunions ou forums communautaires organisés et ayant reçu un retour positif.

2. Soutien aux Membres de l'ECP

- Indicateur : Nombre d'initiatives collaboratives menées avec succès avec d'autres membres de l'ECP.

- Indicateur : Pourcentage de recommandations acceptées et mises en œuvre par les autres spécialistes suite aux conseils du spécialiste en communication.

3. Gestion et Suivi Participatif

- Indicateur : Nombre d'évaluations participatives effectuées et ayant conduit à des améliorations concrètes.

4. Efficacité des Outils et Plateformes de Communication numérique

- Indicateur : Pourcentage d'utilisation active des plateformes numériques par les communautés scolaires.
- Indicateur : Taux de satisfaction des utilisateurs des plateformes numériques mises en place.

5. Collaboration avec les Spécialistes techniques

- Indicateur : Nombre d'activités conjointes menées avec succès avec les spécialistes en génie civil, développement social, VBG, participation des femmes à l'éducation, secteur universitaire et programmes scolaires.
- Indicateur : Taux de satisfaction des spécialistes techniques concernant la collaboration avec le spécialiste en engagement des citoyens et en communication.

6. Mise en place de Stratégies innovantes

- Indicateur : Nombre de nouvelles approches ou techniques de communication introduites et adoptées.
- Indicateur : Pourcentage d'augmentation de l'engagement communautaire grâce à ces innovations.

7. Sensibilisation et prévention des VBG

- Indicateur : Nombre de campagnes de sensibilisation spécifiques aux VBG menées.
- Indicateur : Pourcentage de réduction des incidents liés aux VBG dans les écoles participantes.

V. Lieu et durée

Le poste sera basé à Kinshasa, en République démocratique du Congo avec possibilité des missions à l'intérieur du pays. Le/la spécialiste en communication sera recruté(e) pour une période d'un an, renouvelable chaque année pour un maximum de quatre ans au total, sous réserve d'une évaluation annuelle satisfaisante des performances.

La personne recrutée sera soumise à une période probatoire initiale de six mois.

VI. Processus de sélection et de recrutement

Le Spécialiste en communication sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultants individuels par mise en concurrence ouverte conformément à la Section 7.38 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de programmes d'investissement » du mois de juillet 2016, version révisée en novembre 2017,

en août 2018, en novembre 2020 et en septembre 2023 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

Le (la) candidat (e) ne peut être retenu (e) qu'après avis de non-objection de la Banque mondiale, sur la base de ses qualifications et expériences pertinentes, et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

VII. Conditions de travail

- Le (la) Spécialiste en communication sera rattaché (e) à l'ECP comme consultant individuel, à temps plein ;
- il (elle) sera évalué (e) chaque année sur ses performances dans le cadre de sa mission (Cette évaluation interviendra à la fin de chaque année de prestation) ;
- La rémunération et les frais divers seront déterminés sur la base du montant et des modalités de paiement négociés ;
- Le projet mettra à la disposition du (de la) consultant (e) les moyens logistiques nécessaires à l'accomplissement de sa mission.